

Génération 2030 – Faire bouger toute une génération

- L'objectif : ancrer durablement la pratique physique dans le quotidien des jeunes, de la maternelle à l'université.
- L'horizon : Les Jeux d'hiver des Alpes Françaises 2030.
- La philosophie : Passer d'une pratique ponctuelle à une « pratique physique augmentée » (plus régulière, plus inclusive et plus respectueuse de l'environnement).



Les 5 axes du label

- **Axe 1** : Créer des liens entre l'école et les clubs sportifs locaux.
- **Axe 2** : Participer aux grands événements (SOP, Journée du Sport Scolaire).
- **Axe 3** : Pratiquer en extérieur, à la montagne ou en ville (sobriété et durabilité).
- **Axe 4** : Lutter contre la sédentarité et promouvoir le bien-être.
- **Axe 5** : Soutenir les élèves et étudiants athlètes dans leurs études.



Les 3 Niveaux du 1er degré

- Niveau 1 : Informer les familles sur les clubs + favoriser des passerelles école clubs / déposer un projet SOP + respecter les 30 min d'APQ + écoresponsabilité + favoriser aisance aquatique et savoir nager
- Niveau 2 : Créer une AS affiliée + organiser des pratiques partagées + « Savoir Rouler à Vélo » + assister à un évènement sportif local + optimiser l'EDT pour une pratique sportive régulière
- Niveau 3 : Accueillir des SHN + aménager la cour de récréation + voir un évènement sportif national + encourager les mobilités actives



Les 3 Niveaux du 2nd degré

- **Niveau 1** : Information sur l'AS + Participer aux temps forts annuels JNSS, SOP + Tests de condition physique pour les 6^e + optimiser l'occupation des installations
- **Niveau 2** : projets de sport partagé + s'appuyer sur un grand évènement sportif local + projet sport et E3D + inciter à une mobilité douce + par les rencontres développer les compétences psychosociales + les SHN se mettent aux services des autres
- **Niveau 3** : Ouverture d'une Section Sportive + rayonnement international + partenariat avec une maison sport santé + parrainage anciens élèves SHN



Les 3 Niveaux des ESSMS : Établissement ou Service Social ou Médico-Social

- Niveau 1 : information sur l'offre sportive territoriale des clubs para accueillants + Mettre en œuvre des partenariats avec les Associations Sportives Scolaires
- Niveau 2 : Proposer des temps d'Activité Physique dans l'emploi du temps + Sport Partagé UNSS
- Niveau 3 : accompagner le licencié dans un club sportif, parasportif, de sport adapté, dans sa pratique



3 Niveaux des universités

- **Niveau 1** : informer les étudiants + participer aux temps forts sportifs + structurer l'accès à la pratique sur le campus (infrastructures, créneaux, Village Sport).
- **Niveau 2** : Développer des partenariats sportifs locaux + valoriser l'engagement étudiant + organiser un accompagnement des sportifs SHN.
- **Niveau 3** : Faire du sport un axe du projet d'établissement + événements majeurs + campus actif et promoteur de santé.



Pourquoi rejoindre le label ?

- Valoriser votre engagement : Faites reconnaître officiellement les projets que vous menez déjà.
- Fédérer votre communauté : Donnez un élan commun aux élèves, aux enseignants, aux familles et aux partenaires locaux.
- Bénéficier d'un réseau : Accédez à des ressources, des outils pédagogiques, des rencontres avec des champions, priorité d'accès à une billetterie populaire des événements locaux, exposition du musée du Sport, expo lycée CROS Région DRAJES avec les ambassadeurs du sport région, UNSS, USEP, UGSEL, rencontre d'athlètes
- Inscrire votre établissement dans l'histoire : De l'héritage de Paris 2024 aux sommets des Alpes Françaises 2030.



Un label pour s'engager avec les valeurs des Jeux

- **Esprit Olympique** : Viser son propre sommet (Excellence) et cultiver la solidarité (Amitié / Respect) pour dépasser les clivages.
- **Esprit Paralympique** : Valoriser la force de caractère (Courage / Détermination) et faire de la persévérance une source d'Inspiration.
- **Fil conducteur** : Égalité réelle, qu'ils soient en milieu ordinaire ou en ESSMS, tous les jeunes ont le même droit à la santé, à l'épanouissement et à la reconnaissance de leurs talents.



Modalités Pratiques

- **Public** : Écoles, collèges, lycées (agricoles inclus), ESMS et universités.
- **Bascule** : Les détenteurs du label « Génération 2024 » passent automatiquement au Niveau 1 de « Génération 2030 ».
- **Candidature** : Via la plateforme Démarches Simplifiées
- **Durée** : Le label est octroyé jusqu'en 2030.



Pour aller plus loin !

